

Si je t'aime ! Régimes insubordonnés

Gilles Corminboeuf¹* et Matthieu Monney²

^{1,2}Université de Fribourg

Résumé. L'étude porte sur les constructions exclamatives « insubordonnées » du type *Si je t'aime !* Au plan syntaxique, nous montrons que les *si p* interrogatives indirectes isolées conduisent à deux analyses syntaxiques concurrentes : si certaines *si p* fonctionnent de manière autonome, d'autres – qui entrent dans une configuration échoïque explicite – sont analysables de deux manières (construction autonome ou construction elliptique). Au plan pragmatique, nous soulignons d'une part qu'une composante échoïque est inhérente à notre construction, que l'écho soit explicite ou implicite. D'autre part, nous postulons que notre construction non seulement valide à nouveau implicitement un objet-de-discours dont elle présuppose l'existence, mais rehausse son degré de confiance, périmant par là sa mise en doute par l'allocutaire.

Abstract. The study focuses on "insubordinate" exclamatory constructions in French like *Si je t'aime!* At the syntactic level, we show that isolated indirect interrogative *si p*-clauses allow two competing syntactic analyses: if some function autonomously, others – with an explicit echoic dimension – can be analyzed in two ways (autonomous construction or elliptical construction). On the pragmatic side, we show that an echoic component is inherent to our construction, whether the echo is explicit or implicit. On the other hand, we postulate that our construction not only implicitly revalidates an object-of-speech whose existence is presupposed, but also enhances its degree of confidence, thereby contradicting its doubtfulness by the addressee.

Introduction

Les constructions où le constituant apparemment régi (Berrendonner & Deulofeu 2020) fonctionne sans son régissant – comme dans *Et si on allait au cinéma ?* ou *Quand je pense que j'ai été linguiste !* – ont fait l'objet de nombreux travaux, en français comme dans d'autres langues. Elles posent la question du statut syntaxique du constituant autonomisé, et tombent sous le concept d'*insubordination* (Watanabe & Evans 2016, Beijering & al. 2019). Plusieurs chercheurs ont observé une contrepartie pragmatique à cette autonomisation d'un constituant ordinairement régi ; ainsi, les *si*-constructions hypothétiques « insubordonnées » fonctionnent, entre autres, comme des suggestions (*Si on jouait au jeu du cadavre exquis ?*) ou des optations (*Si seulement je l'avais écoutée*). Nous verrons que ces *si*-constructions « insubordonnées » circonstancielles hypothétiques ont été beaucoup étudiées, au moins depuis Henry (1977=1956), mais que l'existence et le fonctionnement des *si*-constructions interrogatives indirectes du type *si je suis malade !* sont moins bien documentés :

- (1) TOINETTE. – [...] Mais, monsieur, mettez la main à la conscience ; est-ce que vous êtes malade ?

* gilles.corminboeuf@unifr.ch ; matthieu.monney@unifr.ch

ARGAN. – Comment, coquine, **si** je suis malade ! **Si** je suis malade, impudente ! (Molière, *Le malade imaginaire*, 1673 ; cité par Henry 1977 : 234)

Dans (1), la *si p* apparaît émanée de son élément recteur, comme si l'interrogative indirecte totale était tronquée. Les deux *si*-constructions exclamatives font ici écho à la question de Toinette, de manière à lui dénier tout à-propos. Cette dimension analysable en termes de polyphonie ou de dialogisme (pour des développements récents, v. Bres & al. 2019, Monney 2019, Authier-Revuz 2021) apparaît fondamentale pour saisir le fonctionnement de cette construction (*infra* §2).

Il sera question de « *si p* régime » pour les interrogatives indirectes exclamatives du type (1), et elles seront distinguées des « *si p* ajout » – à savoir les *si*-constructions hypothétiques. L'épithète « tronquée » ou « isolée » sera parfois ajoutée ('*si p* régime isolée'), sans forcément que nous souscrivions à une description en termes d'ellipse.

Nous nous interrogerons dans un premier temps sur la facture syntaxique des « ajouts insubordonnés » (§1.1) et des « régimes insubordonnés » (§1.2), en montrant qu'il est difficile de s'en tenir à une analyse unifiée pour l'ensemble des faits observés. Dans un second temps, nous étudierons le rendement pragmatique des « régimes insubordonnés » en *si*, sous l'angle des opérations réalisées dans la mémoire discursive. Nous ferons notamment l'hypothèse que cette *si*-construction a pour fonction de rehausser à son degré maximum le crédit d'un objet-de-discours.

1 Les *si*-constructions « insubordonnées »

Contrairement à Moignet (1981), nous considérons qu'il existe deux morphèmes *si* homonymes en français, l'un interrogatif, l'autre hypothétique¹. Le *si* interrogatif introduit une *p* régime et le *si* hypothétique introduit une *p* ajout. La *si p* régime enchâssée est pronominalisable (*je me demande s'il viendra* → *je me le demande*), ce qui n'est pas le cas de la *si p* ajout (*s'il fait beau demain, je vais à la piscine* → ?). Constituant valenciel sélectionné par le verbe, elle occupe à ce titre une position argumentale. La *si p* ajout est, elle, un constituant régi, mais non sélectionné par le verbe. Formulé autrement, le *si* interrogatif est un démarcatif d'enchâssement valenciel, alors que le *si* hypothétique est un introducteur d'élément non nucléaire. En outre, les formes en *-r-* (futur et conditionnel) sont tenues pour normatives après une *si p* régime, ce qui n'est pas le cas pour les *si p* ajout². Enfin, la *si p* régime est prototypiquement intégrée à droite de son verbe recteur, alors que la *si p* ajout est prototypiquement détachée à gauche de son recteur. En plus des arguments distributionnels, la différence de sens milite en faveur de l'existence deux morphèmes distincts (Corminboeuf 2009a,b et 2018 : §1.1.4. et §3.3)

1.1 Ajouts « insubordonnés »

1.1.1 Le concept d'« insubordination »

Les *si*-constructions hypothétiques dites « insubordonnées » ont été largement étudiées, notamment à la suite de l'étude typologique d'Evans (2007). Pour le français, les faits linguistiques concernés sont du type (2)-(4), qui illustrent les trois cas de figure principaux (suggestion, optation, supposition)³ :

- (2) Elle lui dit : – **Si** on sortait ?
Il voulait bien. (Ramuz, *Aimé Pache, peintre vaudois*, 1911)
- (3) **Si** je pouvais dormir. (Beckett, *En attendant Godot*, 1952)
- (4) **Si** c'était sérieux ? (Genevoix, *Ceux de 14*, 1950 ; cité par Patard 2014)

Cet emploi est étudié en détail par Henry (1977), Debaisieux & al. (2008), Muller (2010), Patard (2014), Corminboeuf (2014), Corminboeuf & Jahn (2020), Horlacher & Pekarek (à par.), etc⁴.

Hormis le texte central d'Evans (2007) sur la dimension typologique du phénomène, qui a circulé au moins quinze ans avant sa parution – Evans l'ayant présenté une première fois en 1989, puis deux fois en 1995 –, de nombreuses études sont disponibles sur des langues variées (la liste ci-dessous n'a rien d'exhaustif) :

- sur l'anglais : Ford (1997), Stirling (1999) ;
- sur l'italien : Lombardi Vallauri (2004, 2010) ;
- sur l'espagnol : Schwenter (1998), Montolío Durán (1999), Gras (2011) ;
- sur l'allemand : Günthner (2020) ;
- sur le suédois et le finnois : Laury, Lindholm & Lindström (2013), Lindström, Laury & Lindholm (2019) ;
- sur le néerlandais : Verstraete, D'Hertefelt & Van linden (2012), D'Hertefelt & Van linden (2017) ;
- sur des langues germaniques (néerlandais, anglais, danois, islandais, suédois, allemand) : D'Hertefelt (2015).

L'ouvrage collectif édité par Watanabe & Evans (2016), auquel contribuent plusieurs des auteurs listés ci-dessus, confirme l'actualité de cette problématique de linguistique générale. Sont étudiées les langues les plus diverses (langues tseziques, langues salish, cayapa, aléoute, japonais, etc.).

Si la plupart des recherches portent sur les hypothétiques, d'autres constructions relèvent également de l'insubordination : les *quand*-constructions (Saez 2014), les *que*-constructions en espagnol (Gras 2016, Gras & Sansiñena 2017), ou encore les exclamatives dans diverses langues (Mithun 2016). En français, des constructions comme *depuis le temps que P, pourvu que P* ou *comme P* ont également des emplois isolés. De même pour les relatives dans les titres : *Où l'on voit que le petit commerce aurait tort de renoncer ; où les magasins généraux en prennent pour leur grade* (Delerm, cité dans la *Grammaire de la période*, 2012 : 266).

Les interrogatives indirectes totales isolées du type (1) *supra* sont également attestées dans d'autres langues comme l'italien et l'espagnol (Henry 1977 : 236-237), mais à notre connaissance, il n'y a pas encore de travaux qui leur sont consacrés à propos d'autres langues que le français.

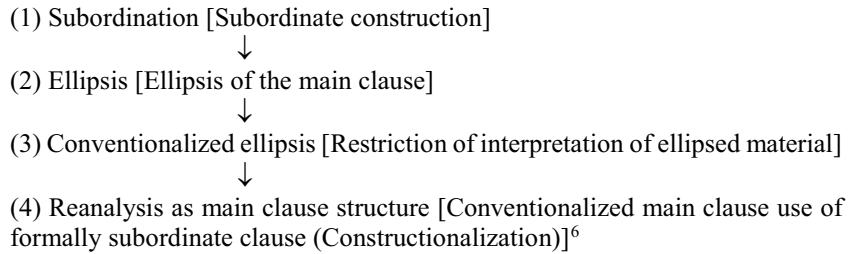
1.1.2 Un précurseur oublié : Henry (1977)

Une recherche d'Henry (1977) est parue une première fois en 1956 dans *Romanica Gandensia* – soit un demi-siècle avant la parution de l'article d'Evans (2007). L'auteur parle de « propositions introduites par *si* en fonction d'indépendantes », et non d'« insubordination » – un choix terminologique qui aurait peut-être valu à son travail une tout autre fortune⁵. Trop rarement cité, ce chapitre est pourtant un travail particulièrement instructif, fondé sur une large base empirique, et qui réalise une distinction soignée entre *si p* ajout (*Et si on en parlait ?*) et *si p* régime (*Si je t'aime !*). Nous ne synthétisons pas ici les résultats probants obtenus par Henry et les auteurs qui ont travaillé sur les hypothétiques en *si* insubordonnés, dans la mesure où notre propos porte essentiellement sur les *si*-constructions régime tronquées (v. *supra*, extrait 1).

Cela dit, en emploi isolé, les *si p* ajout et les *si p* régime conduisent à un même triple questionnement :

- Faut-il y voir des constructions autonomes, l'élément *si p* n'étant *a priori* pas syntaxiquement dépendant d'un élément régi ? (§1.2.1)

- Faut-il postuler une ellipse de l'élément régissant ? (§1.2.2)
- Faut-il se représenter un scénario diachronique en quatre étapes, comme le fait Evans (2007 : 370) et nombre d'auteurs à sa suite ? (§1.2.3) :



Ces trois questions sont bien sûr liées, dans la mesure où s'il s'agit d'une construction totalement autonome, il n'y a pas de raison de postuler une ellipse de l'élément régissant. Par ailleurs, cette autonomisation présumée de *si p* pourrait être le résultat d'un changement linguistique.

1.2 Régimes « insubordonnés »

Nous reprenons ci-dessous ces trois points, à propos des *si p* régime – en nous fondant sur les rares études qui décrivent cette construction (Henry 1977, Sandfeld 1965 : §38, Wimmer 1981 et Noailly 2005).

Mais précisons au préalable comment a été constitué le corpus écrit qui constitue la base empirique de cette étude sur les régimes insubordonnés. Une partie de celui-ci a été recueilli dans le genre théâtral de la base *Frantext* (XVIIème – XIXème siècle) par Mme T. Prémard, dans le cadre d'un travail de séminaire à l'Université de Fribourg. Nous avons largement complété cette base empirique avec des exemples tout-venant, en vérifiant notamment que cette construction est bien attestée au XXIème siècle⁷. Nous fondons nos investigations sur une collection d'une centaine d'exemples.

1.2.1 Autonomisation ?

Concernant la question de l'autonomisation, il n'est pas acquis que toutes les constructions se comportent de manière semblable. Ainsi Henry (1977) distingue l'« affirmation affective renforcée » de l'« affirmation affective inverse ». Dans le premier cas, nous faisons le départ entre deux structures. Les premières, du type des extraits (1) et (5), présentent un phénomène d'écho explicite (nous y reviendrons *infra*, §2.) :

- (5) JACQUELINE. – Ah ! ça, tout de bon, maître André, est-ce sérieux ce que vous dites ?
 MAITRE ANDRE. – **Si** ce que je dis est sérieux ? Jour de dieu ! La patience m'échappe, et je ne sais à quoi il tient que je ne vous mène en justice. (Musset, *Le Chandelier*, 1835)

Quant aux secondes, elles présentent des indices patents d'autonomisation « lorsque le contexte est suffisamment éclairant » (*ibid.*, 238) : leur « lien [est en effet] très lâche avec ce qui précède » si bien qu'« on peut à peine parler de reprise » (*ibid.*) :

- (6) Ah ! Le Caire ! J'étais au Shepear's Hotel. C'est le Ritz de là-bas. J'y suis resté trois ans... **Si** je connais le Caire ! (Gehri, cité par Henry 1977 : 238)

Selon Henry, cette tendance « à s'employer semi-absolument » témoignerait de la « grammaticalisation complète du tour » dans la « langue populaire » (*ibid.*) :

- (7) (a) ... pour aller à l'Est, faut descendre les Champs-Élysées ! si y avait du monde !... Ils recrutaient !... ils distribuait des Girouettes à l'œil ! et cette foule au Théâtre français ! (Céline, *Entretiens avec le Professeur Y*, cité par Henry *ibid.*)
- (b) ... [les hommes riches] veulent qu'être de plus en plus gros, plus en plus blindés, plus en plus invulnérables... le reste s'ils s'en tapent. (Céline, dans la *NNRF*, cité par Henry *ibid.*)
- (c) Il questionne... s'ils en ont pas vu un autre ? Un qui doit se cacher dans les environs. Il a disparu par là. Celui qui leur a mis la puce à l'oreille. Un grand... Je la boucle hermétique. Je serre les dents, me prépare les répliques pour tous ce qui va suivre... les prochaines séquences haute-voltage. Si je connais la musique ! Concerto pour malfrat et orchestre lardus. Ça s'organise peu à peu la partition dans ma cafetière. (Boudard, *La cerise*, 1963)

Pour le second cas, l'« affirmation affective inverse », Henry la définit comme suit :

Dans la langue familière⁸, une proposition de même type peut ne pas faire écho à une question préalable, mais constituer une appréciation portée sur des faits dont il a connaissance. Elle est une réponse véhémement à une question implicite qu'elle renferme elle-même – réponse affectée du signe opposé à celui qui est réellement exprimé. Le sentiment nettement perçu est la désapprobation indignée, parce que, précisément, la réalité est toute différente de ce qu'elle devrait être. (Henry 1977 : 239)

Les exemples concernés sont de ce type :

- (8) (a) Si on peut se conduire de la sorte ! (oral, *apud* Nyrop, cité par Henry 1977 : 239)
- (b) – Une paire de bloudjinnzes, qu'il gueulait. Une paire de bloudjinnzes qu'elle a voulumfaucher, la mouffette.
– Si c'est pas malheureux, commente une ménagère. (Queneau, *Zazie dans le métro*, 1959)
- (c) Si c'est pas honteux quand même ! Un brigadier-chef qui se fait le défenseur des salopards ! (Gibeau, *Allons z'enfants*, 1952)

Ces formulations se glosent respectivement par <on ne peut pas se conduire de la sorte>, <c'est particulièrement malheureux>, <c'est totalement honteux>. La « question implicite » qu'évoque Henry n'est pas aisée à reconstituer (pas plus qu'un éventuel recteur implicite⁹). Un tour comme *si c'est pas malheureux* s'apparente au rendement fonctionnel d'une interrogative négative rhétorique du type *n'est-ce pas malheureux ?* qui, inversion de polarité oblige, sous-entend une assertion renforcée¹⁰.

Point important, nous postulons que toutes les *si p* régime intègrent une composante échoïque, qui est explicite dans (5) et implicite dans (6)-(8). Cela requiert une explication. Notre construction est échoïque, au sens où elle réagit à un objet-de-discours présenté comme entériné dans la mémoire discursive. Cet objet a pu être validé par un discours préalable, un stimulus mimo-gestuel, un percept situationnel, un point de vue prêté à autrui, une doxa ou encore un discours totalement virtuel. Autrement dit, ces *si*-constructions régime présupposent un certain état de la mémoire discursive, état qu'elle contribue à élaborer. Elles instaurent « une relation identitaire fondée sur une forme de ressemblance entre tel ou tel point de vue associé à la phrase et ce qui est censé avoir été dit ou pensé ailleurs, parfois simplement de ce qui pourrait être dit ou pensé » (Perrin 2005 : 181-182 ; voir aussi la citation d'Henry ci-dessus qui analyse la construction comme « une réponse véhémement à une question implicite qu'elle renferme elle-même »). Cette construction est par conséquent susceptible de réaliser des « coups de force » (Ducrot 1972 : 51) sur la mémoire discursive, donnant à voir une image inédite du savoir mutuellement partagé. Une *si*-construction régime comme dans (6)-(8) véhicule donc à notre sens une dimension échoïque qui présuppose

l'existence d'un objet-de-discours auquel elle réagit. Et cela même en l'absence de la verbalisation de l'objet source, témoignant de la ritualisation du procédé.

Au plan syntaxique, deux constructions singulières du français, (9a) et (9b), – distinctes de celles qui nous occupent – suggèrent que les *si p* régime peuvent s'émanciper de leur verbe recteur et former à elles seules des énonciations autonomes :

(9) (a) Voudrez-vous qu'on vous serve à part ? ou **si** vous mangerez dans la même salle que ces messieurs ? (Gide, cité par Renchon 1967 et Noailly 2005 : 219)

(b) Regarde le soleil **s'il** est rouge. (Maupassant, cité par Sandfeld 1965 : 65)

Dans (9a), la *si*-construction n'entretient pas de rapport de rection avec l'interrogative directe qui précède. Quant à l'énoncé (9b), Sandfeld le paraphrase par <regarde le soleil et *dis-moi s'il n'est pas rouge*>. Il est clair qu'il n'y a pas de proportionnalité pronominale possible avec *si p*, contrairement à ce qu'on observe lorsque *si p* est le régime du verbe interrogatif (*je ne sais pas si elle viendra* → *je ne le sais pas*) ; dans (9b), la place de régime est déjà occupée par le SN *le soleil* qui serait l'élément pronominalisé dans *Regarde-le*. En dépit du liage prosodique à l'oral et de l'absence de virgule à l'écrit, cette suite de discours comporte deux énonciations autonomes successives. Les enchaînements du type (9b) sont souvent dépourvus de régime, ce qui pousse sans doute à voir (mais à tort) dans *si p* le régime du verbe :

(10) (a) regarde-moi Ø **si** c'est pas beau (oral, OFROM)

(b) Montre un peu Ø **si** c'est pas joli (cité par Dubois 2000, *La Grammaire de l'exclamation*, en ligne)

Dans (10), Ø note l'absence segmentale du régime de *regarde* et *montre*. L'écoute de l'extrait (10a) atteste qu'il n'y a aucune démarcation prosodique entre les deux parties de l'enchaînement. A conditions sémantiques égales, il serait néanmoins difficile d'imaginer une alternative (en *ou non / ou pas*), ce qui suggère que la construction fonctionne différemment d'une interrogative indirecte totale ordinaire : ^{??}*Regarde-moi si c'est pas beau ou pas* (v. aussi le commentaire des extraits 12 et 13, *infra*)¹¹.

*

Les faits (6) à (8) montrent que les *si*-constructions régime peuvent être autonomes non seulement syntaxiquement, mais pragmatiquement. Si elles sont réactives-échoïques, l'élément échoïse (un énoncé, un percept situationnel, un geste) n'est pas forcément requis segmentalement, ni commodément récupérable dans la mémoire discursive.

1.2.2 Ellipse ?

[...] devra-on traiter la proposition *Si c'est beau !* comme une vraie indépendante, ou comme une complétive exclamative indirecte à principale effacée ? (Noailly 2005 : 219)

Faut-il faire l'hypothèse que dans (1), par exemple, un terme régissant ellipsé (p.ex. <vous osez me demander>) est récupérable par inférence à partir du régi (*si je suis malade*) et du contexte dialogal ? Un régime apparaissant intuitivement moins aisément autonomisable qu'un ajout – il est en effet rare qu'une complétive fonctionne de manière autonome –, le recours à une ellipse apparaît plausible, notamment pour les exemples dialogaux du type (1). Par ailleurs, on observe que la *si*-construction est parfois enchâssée dans une proposition matrice qui, manifestement, la régit :

(11) (a) – Tu m'aimes ? s'exclama Clotilde d'une voix qui chavirait presque.

– *Tu oses me demander si je t'aime !* cria presque Mano. Mais mes yeux ne se sont jamais posés sur une autre femme que toi ! (Confiant, *La lessive du diable*, 2000)

(b) ESTRAGON (*faiblement*). – Aide-moi !

VLADIMIR. – Tu as mal ?

ESTRAGON. – Mal ! *Il me demande si j'ai mal !*

VLADIMIR (*avec emportement*). – Il n'y a jamais que toi qui souffres ! Moi je ne compte pas. Je voudrais pourtant te voir à ma place. Tu m'en dirais des nouvelles.

ESTRAGON. – Tu as eu mal ?

VLADIMIR. – Mal ! *Il me demande si j'ai eu mal !* (Beckett, *En attendant Godot*, 1952)¹²

(c) PHILIS. – J'ai besoin, Hylas, de votre adresse.

Puis-je compter sur vos serments ?

Vous me rendez des soins ; mais ces empressements

Sont-ils des effets de tendresse ?

Ou ne sont-ce qu'amusements ?

Sans cesse vous allez de bergère en bergère,

Jurant de sincères amours :

Zéphire n'eut jamais d'ardeur si passagère ;

Eh ! Comment s'assurer qu'une âme si légère

Puisse ne l'être pas toujours ?

HYLAS. – Quoi ! *Vous doutez si je vous aime ?*

Eh ! Qui pourrait, Philis, vous voir sans vous aimer ?

Vous avez plus d'appas que n'en a l'Amour même,

Des traits à tout ravir, des yeux à tout charmer,

Et *vous doutez si je vous aime !* (La Fontaine, *Astrée*, 1691)

Dans (11), la *si p* régime est régie par les verbes *demander* (a)/(b) et *douter* (c). Dans ces configurations où L2 enchaîne sur un propos de L1 auquel il dénie toute pertinence, la *si p* régime est parfois pourvue de son régissant. Cela constitue un argument pour une analyse en termes d'ellipse.

Cela dit, la composante échoïque, explicite dans des extraits comme (1) et (5), n'en fait pas nécessairement une structure elliptique. Il resterait en outre à convenir d'une définition opératoire de l'ellipse (v. Corminboeuf 2014 pour une discussion) : faut-il la définir comme une reconstruction fidèle d'une structure pré-assertée, ou alors – et c'est là notre position – comme une récupération probabiliste en contexte ou par convention à partir d'une classe de solutions possibles ? Enfin, cette analyse en termes d'ellipse fonctionne mal pour les exemples (6) à (8), pour lesquels la récupération d'un éventuel élément ellipsé n'est pas une sinécure.

Il apparaît dès lors que certaines *si p* régime présentent des indices indéniables d'autonomie syntaxique (exemples 6 à 8), alors que d'autres pourraient justifier une explication par l'ellipse (exemples 1 et 5). Le système des *si p* régime apparaît ainsi non justiciable d'une seule et même analyse syntaxique.

1.2.3 Changement diachronique ?

Selon Henry (1977 : 218n, 230-231), les *si p* hypothétiques autonomes (*supra*, §1.1) existaient en ancien français. L'auteur cite l'exemple *Se saviés con il m'ot travellié !* dans la *Chanson d'Aspremont*, fin XIIème s. Il souligne par ailleurs, en présentant plusieurs exemples, que « l'ancien français n'ignorait pas le tour [optatif], mais il en usait, semble-t-il assez rarement » ; même remarque à propos des suggestions du type *Sire, se nous ferons de l'espee ?* En l'absence d'une investigation dans la diachronie du français, et dans l'état actuel des connaissances, le scénario diachronique d'Evans (2007) ne peut être ni entériné, ni révoqué.

En ce qui concerne les *si p* régime autonomes, notre corpus comporte un nombre conséquent d'exemples du XVIIème s., mais là encore une étude diachronique solidement

documentée sur les états de langue plus anciens fait défaut – qui permettrait peut-être d'établir ou d'infirmer l'existence, dans ces constructions, d'une réanalyse permanente depuis l'ancien français.

Si on analyse les *si p* exclamatives comme des interrogatives indirectes totales tronquées, et que l'on tient la présence d'une alternative (en *ou non*, *ou pas*) comme définitoire de ces mêmes interrogatives indirectes totales, un argument milite en faveur de leur ritualisation (v. *supra*, ex. 10) : celui de l'« alternative disparue » (Noailly 2005 : 223). Il apparaît en effet que « l'alternative inhérente au *si* conjonction se trouve être inhibée par certains contextes qu'on pourrait dire 'réalisants' » (*ibid.*). Ainsi dans :

(12) LE DUC. – [...] Vous m'aimez, n'est-il pas vrai ?

CELIE, *fort tendrement*. — Si je vous aime !

LE DUC. – Vous désirez, par conséquent, que je puisse toujours vous donner des preuves du goût que vous m'inspirez, et en recevoir de vos sentiments ? (Crébillon, *Le hazard du coin du feu*, 1763)

il paraît difficile pour Cécile de répondre *Si je vous aime ou pas !* (au sens de : <vous me demandez si je vous aime ou pas ?>¹³). Dans la deuxième réplique du Duc, le connecteur *par conséquent* accrédite le fait que *Si je vous aime* implique une « réponse » positive à la demande de confirmation liminaire (ce que confirme le contenu de la didascalie). Noailly (2005 : 218) précise à ce propos que « la vérité de la proposition introduite par *si* n'est pas mise en doute ».

De même dans (13) qui exclut la verbalisation d'une disjonction (*ou pas*, *ou non*) :

(13) *Si c'est pas malheureux *ou pas* !

Dans l'attente d'une étude diachronique, nous ferons l'hypothèse provisoire que la construction est attestée dans toute l'histoire du français jusqu'à aujourd'hui, et qu'elle présente les indices d'une ritualisation (en particulier la « perte » de l'alternative propre aux interrogatives indirectes).

*

Au total, l'existence de deux cas de figure, qui ne sont pas forcément analysables de la même manière, peut être observée :

- le type où la *si p* régime apparaît dans une structure dialogale, avec reprise (fidèle ou non) en écho (*infra*, §2.). Les indices d'autonomie syntaxique étant ténus, l'analyse par le recours à une ellipse reste une option.
- le type *si y avait du monde !* (7a) et le type *si c'est pas malheureux !* (8b) qui n'apparaissent pas dans une configuration dialogale explicite et qui présentent des indices clairs d'un fonctionnement syntaxique autonome.

Le fait que notre construction puisse être utilisée sans reprise directe et sans cotexte apparent (*supra*, ex. 6 à 8) peut s'expliquer par la composante échoïque (ou polyphonique, Ducrot 1984) qui lui est inhérente. Cela ne permet toutefois pas d'en tirer un argument pour déterminer sa facture syntaxique. Si la *si p* régime apparaît en début absolu de discours, elle fait écho à un geste, une situation, autrement dit à l'état de la mémoire discursive. Ce faisant, elle échoïse un objet-de-discours (présenté comme) validé dans la mémoire discursive. Ce n'est pas forcément le cas pour les *si p* ajout (*supra*, §1.1) : des énoncés comme *Si je pouvais me coucher, là maintenant ! / Si on allait nager ?* n'intègrent pas cette composante échoïque.

2 La dimension pragmatique des *si p* régime

Cette seconde partie sera centrée sur les *si p* régime en configuration dialogale (*supra*, ex. 1, 5, 12).

2.1 Phénomène d'écho

Pour Barbéris (2005 : 160) :

une reprise en écho de nature dialogique manifeste un dissensus de la part de L2 à l'égard du propos de L1. L2 reprend le propos tenu antérieurement (les mots que vient de prononcer L1), mais il le réénonce en interprétant l'énoncé de L1 à sa manière, et en le faisant dialoguer avec son propre point de vue.

Dans notre construction, la « reprise en écho » réalise un renforcement – dont il s'agira de préciser la nature (§2.6). Quant au « dissensus », il a la particularité de porter sur le dire : c'est l'acte de question (ou la mise sous hypothèse, v. *infra* §2.3) qui est présenté implicitement comme malvenu et à renégocier. Autrement dit, le dissensus relève du modèle des actions communicatives (Groupe de Fribourg 2012 : 131-132 ; Berrendonner 2016 : 39) : il a trait à la régie de l'interaction et non à son contenu.

2.2 Demande de confirmation de *dicto*

En reprenant sous forme d'écho un élément du discours de L1, la construction consiste en un simulacre de demande de confirmation. Nous parlons de « simulacre » parce que pour nous, la construction a bien une origine interrogative, mais elle s'est ritualisée au point qu'elle *tient lieu* de confirmation, et même de confirmation renforcée (*infra*, §2.6). Il s'agit là, pour ainsi dire, d'une inférence lexicalisée.

Cette demande de confirmation – feinte, nous insistons – est de *dicto* (Fontaney 1991, Corminboeuf & Gachet 2017), i.e. elle porte sur le fait de demander, sur l'adéquation de la question, et s'interprète communément comme une réaction incrédule à ce qui vient d'être énoncé :

- (14) ANTOINETTE. – Si vous m'aimez, mon père...
POIRIER. – Si je t'aime ! (Augier et Sandeau, *Le gendre de M. Poirier*, 1854)

Dans (14), une glose possible serait : <tu oses me demander si je t'aime !>.

Pour leur part, les *si p* ajout hypothétiques (*supra*, §1.1) sont *de re*, dans la classification de Fontaney (1991).

2.3 Nature du contenu échoisé

Voyons les formes que peut prendre l'intervention de L1, celle-là même qui sera reprise en écho :

– une interrogative directe (demande de confirmation, demande de dire) :

- (15) (a) LUCINDE, *naïvement*. – Vous avez donc beaucoup souffert, Lindor ?
LINDOR. – Si j'ai souffert ? cruelle !
LUCINDE. – Eh bien ! je souffrais aussi tandis que vous parliez à Cydalise, et j'avais les mêmes raisons que vous pour cacher mon trouble. (Palissot de Montenoy, *Le cercle, ou les originaux*, 1755)
- (b) JULIE, à Cléon. – Voulez-vous mériter et mon coeur et ma foi ?
CLEON. – Si je le veux ! (Destouches, *Le dissipateur ou l'honnête friponne*, 1736)

Dans (15a), il y a deux demandes de confirmation successives, celle – sincère – de Lucinde (*de re*), puis celle – sur-jouée – de Lindor (*de dicto*). Dans (15b), la demande de dire initiale précède notre interro-exclamative ; l'anaphore est fidèle, comme le montre la reprise pronominale (*le*), mais ce n'est pas toujours le cas.

– une interrogative indirecte (*je voulais savoir si vous l'aimez*, dans 16) :

- (16) LE CHEVALIER. – Je vous entretenais ici de votre flamme ;
Et voulais pour ma soeur faire expliquer votre âme,
Savoir si vous l'aimez.
LEANDRE. – **Si** je l'aime, grands dieux !
Ne m'interrogez point, et regardez ses yeux. (Régnaud, *Le distrait*, 1697)
– une *si*-construction ajout hypothétique (parfois elle-même tronquée) :
- (17) LE MARQUIS. – Votre chambre ! ... une chambre d'artiste ! ... est-ce qu'il serait indiscret de vous demander à la voir ? ...
MARIGNAN. – Mais pas du tout, monsieur le marquis, pas du tout, et, si vous voulez...
LE MARQUIS. – **Si** je veux ? ... je crois bien, que je veux !... (Meilhac et Halévy, *La cigale*, 1877)

Le passage du *si* hypothétique du tour de Marignan au *si* interrogatif du tour du Marquis coïncide avec le passage du dit au dire.

– une simple assertion, non forcément accompagnée d'un modalisateur de doute ou d'incertitude :

- (18) MADAME DE TERVILLE. – [...] J'ai peut-être mené un plus grand train que je n'aurais dû faire ; mais vous savez comme on se laisse entraîner.
EDMOND. – **Si** je le sais ! (Leclercq, *L'esprit de désordre, ou il ne faut pas enfermer le loup dans la bergerie*, 1835)

La structure en *vous savez comme on se laisse entraîner* fonctionne un peu à la manière d'une demande de confirmation : il est fait appel implicitement au savoir d'autrui :

[...] le fait d'« asserter » au sujet des opinions de l'autre constitue un acte de questionnement, [...] le locuteur cherche à s'assurer de l'opinion de son partenaire. (Fontaney 1991 : 121)

Dans le discours de L1, interrogation directe, interrogation indirecte et *si*-construction hypothétique ont en commun la mise en doute du degré de confiance attribué à un objet-de-discours. Par ce procédé, le locuteur L1 remet en négociation un objet-de-discours pourvu – du point de vue du locuteur L2 – d'une fiabilité maximale. Pour L2, qui réagit avec vigueur, cela légitime une renégociation au plan méta-discursif du contenu de la mémoire discursive. Il s'agit en effet, pour lui, de régler l'incompatibilité entre une modalité énonciative (question, hypothèse) et l'image qu'il se fait ou qu'il prétend instaurer du contenu de la mémoire discursive.

La construction fonctionne alors à la manière d'une question rhétorique, dans la mesure où elle ne sollicite pas de réponse de l'interlocuteur. Tout comme une question rhétorique elle sous-entend une assertion renforcée (*infra*, §2.6), mais elle ne présente en revanche pas d'inversion de polarité.

2.4 Non pertinence du doute exprimé

Dans notre corpus, la demande de confirmation feinte ne porte pas sur le contenu sémantique du discours de L1, mais sur la modalité interrogative ou hypothétique par laquelle celui-ci est exprimé. En témoignent les expressions méta-énonciatives qui peuvent accompagner la construction comme *quelle question ! / ce doute et m'outrage et me pique / ce doute m'offense* :

- (19) (a) LE DUC. – Vous désirez, par conséquent, que je puisse toujours vous donner des preuves du goût que vous m'inspirez, et en recevoir de vos sentiments ?
CELIE. – **Si** je le désire ! *Quelle question !* (Crébillon et Jolyot, *Le hazard du coin du feu*, 1763)

(b) HECTOR. – Elle viendra tantôt elle-même en personne, vous vous ajusterez ensemble en quatre mots. Mais, monsieur, s’il vous plaît, pour changer de propos, aimeriez-vous toujours la charmante Angélique ?

VALERE. – **Si** je l’aime ? Ah ! *ce doute et m’outrage et me pique*. Je l’adore. (Regnard, *Le joueur*, 1697)

(c) FLORAME. – Si vous m’aimez encore, vous devez estimer qu’on ne peut faire un crime à force de m’aimer.

DAPHNIS. – **Si** je t’aime, Florame ? Ah ! *ce doute m’offense*. D’Amarante avec toi je prendrai la défense. (Corneille, *La suivante*, 1682)

Le dissensus qu’exprime *si p* porte sur la modalité énonciative, si bien que ce n’est pas de l’existence de l’objet-de-discours dont il est question – qui n’est que confirmée –, mais de sa fiabilité. En effet, dans (19b) par exemple, la fiabilité de l’objet-de-discours <je l’aime> – abaissée par la mise en doute d’Hector – est *in fine* fortifiée par la gradation (*je l’aime* → *je l’adore*). Dans ces extraits (19), L2 s’oppose à l’éventualité que le degré de confiance attribué à un objet-de-discours (<vous m’aimez>, dans 19c) puisse être questionné (19a, b) ou formulé sous forme d’hypothèse (19c).

2.5 Orientation positive

2.5.1. Voyons deux extraits tirés d’*Andromaque*, (20) et (21) :

Dans (20),

(20) HERMIONE. – Je veux savoir, Seigneur, si vous m’aimez.

ORESTE. – **Si je vous aime !** Ô Dieux ! mes serments, mes parjures,

Ma fuite, mon retour, mes respects, mes injures,

Mon désespoir, mes yeux de pleurs toujours noyés,

Quels témoins croirez-vous, si vous ne les croyez ! (Racine, *Andromaque*, IV-3, 1667)

la réplique d’Oreste se comprend au sens de : <Oui, je vous aime (comment osez-vous me demander cela ?), et même plus, je vous adore>. L’orientation est positive. Le dissensus concerne la fiabilité de l’objet-de-discours, questionné ou mis sous hypothèse. L’effet pragmatique est le renforcement de la fiabilité de cet objet.

Dans (21) en revanche :

(21) PHOENIX. – Vous aimez, c’est assez.

PYRRHUS. – **Moi, l’aimer ?** Une ingrate

Qui me hait d’autant plus que mon amour la flatte ? [...] (Racine, *Andromaque*, II-5, 1667)

la réplique de Pyrrhus signifie : <Non, je ne l’aime pas (comment pouvez-vous penser cela ?), et même plus, je la déteste>. L’orientation est négative. Au moyen de cette construction infinitive, il s’agit de réfuter une assertion, de dénier à un objet-de-discours le statut de savoir publiquement partagé (pour une analyse de cette construction, v. Corminboeuf & Gachet 2016, 2017).

Les points communs entre les deux constructions – *Si je vous aime !* et *Moi, l’aimer ?* – sont :

- leur dimension échoïque (elle sont réactives) ;
- leur origine interrogative (une demande de confirmation feinte) ;
- une méprise sur le contenu de la mémoire discursive ;
- le fait qu’elles signifient un renforcement – une affirmation renforcée ou une réfutation forte –, ce qui est en relation avec leur modalité exclamative (confirmée par divers indices, p.ex. *Quoi ! / Comment ! / Ô Dieux ! / Quelle question !*).

Les deux constructions expriment une remise en cause du point de vue, explicite ou implicite, attribué à un énonciateur.

Les différences entre les deux constructions sont que :

- *Moi, l'aimer ?* est constitué syntaxiquement de deux énonciations, alors que *Si je vous aime !* ne constitue qu'une seule énonciation ;
- *Moi, l'aimer ?* n'est pas elliptique, alors que *Si je vous aime !* l'est possiblement ;
- la méprise sur le contenu de la mémoire discursive n'est pas du même ordre : alors que *Si je vous aime !* remet en cause l'abaissement du degré de confiance assigné à un objet-de-discours, *Moi, l'aimer ?* remet en cause l'association entre les deux éléments (*Moi* et *l'aimer*) – association candidate à validation dans la mémoire discursive. Autrement dit, si dans un cas le degré de fiabilité de l'objet-de-discours est affermi (20), dans l'autre il est dénié à un objet-de-discours le statut de savoir public (21).
- l'orientation est positive (<je vous aime, et même plus, je vous adore>, dans 20), vs négative (<je ne l'aime en aucun cas>, dans 21).

N'ayant pas le même rendement pragmatique, les exclamatives échoïques de type *Moi, l'aimer ?* et *Si je vous aime !* n'entrent donc pas en concurrence.

2.5.2. L'orientation argumentative positive de *si je t'aime !* est parfois verbalisée après la construction par des expressions du type *vraiment oui* :

- (22) ARAMINTE. – Mais que signifient tes exclamations ? Explique-toi : est-ce que tu le connais ?
 DUBOIS. – **Si** je le connais, Madame ! **si** je le connais ! Ah *vraiment oui* ; et il me connaît bien aussi. (Marivaux, *Les fausses confidences*, 1738)

Celles-ci font alors office de « réponses » auto-locutées et accréditent l'orientation positive de la construction :

2.5.3. L'extrait (23) pourrait toutefois remettre en question l'orientation positive attachée à la construction :

- (23) Et quand le pauvre Louveau, tout inquiet, lui demande : « Eh bien ! veut-on de moi là-bas ?... »
 Mon gendre ne peut se retenir de rire.
 « **Si** on veut de toi, mon vieux ! »
 Ils avaient besoin d'un patron pour un nouveau navire, et ils m'ont remercié du cadeau que je leur faisais. (Daudet, *La belle Nivernaise*, 1886 ; cité par Henry, 1977 : 235)

Pour le lecteur – qui perçoit l'ironie – et pour le gendre, l'orientation est certes inversée (<bien sûr qu'on *ne* veut pas de toi !>), mais pas pour Louveau, pour qui l'orientation positive est conservée et renforcée – puisqu'il n'infère pas d'intention ironique. L'ironie est corroborée par la posture mimo-gestuelle du gendre, qui *ne peut se retenir de rire*. Pour Henry (1977 : 235), « l'ironie peut naturellement, comme toujours, intervenir pour imposer une valeur toute passagère, à savoir un sens tout opposé à l'affirmation apparente ». Deux lectures distinctes de l'orientation de la construction se superposent. Cette double lecture accrédite l'orientation positive de la construction, dans la mesure où elle est la condition pour que l'ironie fonctionne. La possibilité d'une interprétation ironique – loin de remettre en question l'orientation positive – entérine sa ritualisation.

2.5.4. Bien que nous n'ayons observé aucun exemple d'interrogation alternative dans le corpus, le dialogue fabriqué suivant semble tout à fait envisageable :

- (24) L1. – Tu préfères vanille ou chocolat ?
 L2. – **Si** je préfère vanille ou chocolat ! Tu plaisantes ? Après 20 ans de vie commune ! (exemple fabriqué)

L2 réagit au niveau méta-linguistique en remettant en cause la pertinence de la question. Comme la question de L1 n'est pas totale, L1 ne conteste pas le degré de validité d'un objet-de-discours, mais propose une alternative à L2. C'est de l'existence de cette alternative que L2 s'offusque. La construction n'a pas une orientation positive, mais neutre. Il n'y a par conséquent pas renforcement du crédit d'un objet-de-discours.

L'observation est la même avec une interrogative partielle :

- (25) L1. – Quel parfum (de glace) tu préfères ?
 L2. – **Quel** parfum je préfère ! / **Ce que** je préfère comme parfum ! Tu plaisantes ?
 Après 20 ans de vie commune ! (exemple fabriqué)

*

Deux cas peuvent donc être distingués : les exclamatives en *si p* régime à orientation positive, ainsi que les cas d'ironie, qui entérinent ce tropisme positif. Et les cas toutefois non attestés dans notre corpus où l'orientation est neutre, lorsque l'élément échoisé est une interrogation alternative (24) ou une interrogation partielle (25).

2.6 Les effets sur la mémoire discursive

2.6.1. Nous avons parlé d'une « assertion renforcée » : il convient de préciser ce point. Henry (1977 : 242) évoque un « mouvement psychologique qui substitue à la notion de doute (incluse dans toute question) celle de certitude », écrivant que la *si p* « rapproch[e] autant que possible l'hypothétique [...] du réel ou de l'assuré ». Noailly (2005 : 220) parle d'un « surmarquage assertif caractéristique de l'exclamation : je confirme que le contenu est vrai, et à un haut degré (cf. la formule familière 'et comment que je l'ai été') ». La citation de Noailly réitère la distinction essentielle que nous avons opérée entre 'confirmer' l'existence d'un objet-de-discours et 'renforcer' sa fiabilité.

2.6.2. A la suite de *si p*, au moins trois types d'indices corroborent ce renforcement : des contrastes surenchérisants (26, et ex. 19b *supra* : *je l'aime* → *je l'adore*), des hyperboles (27) et des questions rhétoriques (28) :

- (26) (a) MASSINISSE. – [...] L'effet en est aisé, si vous y consentez.
 ÉRYXE. – **Si** j'y consens ! *bien plus, Seigneur, je vous en prie.* (Corneille, *Sophonisbe*, 1682)
- (b) ANTIOCHUS. – Comme nous n'avons eu jamais qu'un sentiment, cette peur me touchait, mon frère, également ; mais si vous le voulez, j'en sais bien le remède.
 SELEUCUS. – **Si** je le veux ! *bien plus, je l'apporte, et vous cède tout ce que la couronne a de charmant en soi.* (Corneille, *Rodogune, princesse des Parthes*, 1682)
- (27) (a) ARISTIE. – [...] M'aimeriez-vous encore, Seigneur ?
 POMPEE. – **Si** je vous aime !
Demandez si je vis, ou si je suis moi-même :
Votre amour est ma vie, et ma vie est à vous. (Corneille, *Sertorius*, 1682)
- (b) ADINE. – [...] Je suis belle, n'est-ce pas ?
 MESRIN. – Belle ! **si** vous êtes belle !
 ADINE. – Il n'hésite pas, lui, il dit ce qu'il voit.
 MESRIN. – **Si** vous êtes divine ! *la beauté même.* (Marivaux, *La dispute*, 1747)
- (c) On n'aurait jamais vu un commerçant refuser de vendre quelque chose qu'il a dans sa boutique.
 – Tu crois ? demanda Valentin pas tout à fait convaincu.
 – **Si** je crois ? *Mais comment donc que je crois !* (Queneau, *Le dimanche de la vie*, 1951)

- (28) (a) – Et toi, d’où viens-tu ? Tu es avec nous ?
Il arrêta sa bête, il s’approchait du groupe.
– **Si** je suis avec vous ? *Tu ne me connais pas ?* (Ramuz, *La guerre aux papiers*, 1942)
- (b) DOMITIE. – Prince, si vous m’aimez, l’occasion est belle.
DOMITIAN. – **Si** je vous aime ! *Est-il un amant plus fidèle ?* (Corneille, *Titus et Bérénice*, 1682)
- (c) THESEE. – [...] Adieu : faites, Seigneur, de grâce, un juste choix ; Et si vous êtes roi, considérez les rois.
Scène III (Acte I)
OEDIPE. – **Si** je suis roi, Cléante ! *et que me croit-il être ?* [...] (Corneille, *Oedipe*, 1659)

Les questions rhétoriques des extraits (28) sont coorientées avec *si p*. A noter que dans (28c), l’écho se fait à distance, en l’occurrence d’une scène à l’autre.

Ces indices sont au principe du rehaussement du degré de confiance de l’objet-de-discours :

- (29) SUZANNE. – Sais-tu déjà ce qui nous est arrivé ?
JUSTINE. – **Si** je le sais ! on en parle tout haut dans les rues et ta maîtresse est la fable du monde. (Marquise d’Aubigné, *Extraits de ses lettres, avis, entretiens, conversations et proverbes sur l’éducation*, 1854)

Dans (29), Justine fait état de son incrédulité (jouée) quant au fait que Suzanne puisse lui demander si elle sait ce qui leur est arrivé. La question de Suzanne affaiblit la validité de cet objet-de-discours dans la mémoire discursive, en le remettant en négociation. La réaction de Justine se comprend au sens de : < bien sûr que je le sais >, et cette inférence est confirmée par la suite de la réplique : *on en parle tout haut dans les rues et ta maîtresse est la fable du monde*. La réaction de Justine est provoquée par la modalité interrogative qui remet implicitement en négociation la fiabilité d’un objet-de-discours, ici le fait que Justine est au courant de ce qui est arrivé. Justine tenait cet objet-de-discours comme ratifié dans la mémoire discursive, mutuellement partagé, avec un degré de confiance élevé (optimal) – ce qui explique sa réaction outrée.

Ce rehaussement du degré de confiance de l’objet-de-discours apparaît également clairement si on compare notre construction avec une simple réponse positive du type *Oui*. Ainsi dans (30), si M. de Plinville avait répondu *Oui* au lieu de *Si je t’aime !*, le rendement pragmatique aurait été tout autre :

- (30) ANGELIQUE. – M’aimez-vous ?
M. DE PLINVILLE. – **Si** je t’aime ? eh ! tu n’en doutes pas. Je donnerais pour toi mon bien, mon sang, ma vie. (D’Harleville, *L’Optimiste ou l’Homme toujours content*, 1788)
- (30*) ANGELIQUE. – M’aimez-vous ?
M. DE PLINVILLE. – **Oui**.

Dans (30), M. de Plinville ne se contente pas de donner son accord avec le contenu sémantique de la réplique d’Angélique, comme c’est le cas pour la réponse *Oui* (30*), mais affiche une réaction indignée à la question de celle-ci. L’étonnement (joué) de L2 (ici M. de Plinville) vis-à-vis de la compatibilité entre un objet-de-discours et la modalité interrogative ou hypothétique dont cet objet se voit affublé conduit à nier cette compatibilité et marque un désaccord sur le contenu de la mémoire discursive. Ce désaccord ne porte toutefois pas sur l’existence d’un objet-de-discours dans la mémoire discursive, mais sur le degré de fiabilité qui lui est assigné. Au moyen d’une demande de confirmation simulée, la construction s’oppose à l’abaissement du degré de validité d’un objet-de-discours dans la mémoire

discursive, en portant au contraire ce gradient au maximum – et cela de manière entièrement implicite.

Conclusion

Au plan syntaxique, après avoir distingué les *si p* ajout des *si p* régime, nous avons montré que les secondes conduisent à deux analyses syntaxiques concurrentes : si certaines *si p* régime fonctionnent manifestement de manière autonome (exemples 6 à 8), d'autres – qui entrent dans une configuration échoïque explicite – sont analysables de deux manières (construction autonome ou construction elliptique).

Au plan pragmatique, on peut retenir deux observations. D'une part, une composante échoïque est inhérente à notre construction, que l'écho soit explicite ou implicite. D'autre part, notre construction non seulement valide à nouveau implicitement un objet-de-discours dont elle présuppose l'existence, mais – et c'est là le point – rehausse son degré de confiance, périssant par là sa mise en doute par l'allocutaire.

Références

- Abeillé A. & Godard D. (éds) (2021), *La Grande Grammaire du Français*, 2 tomes, Arles, Actes Sud.
- Authier-Revuz J. (2020), *La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description*, Berlin/Boston, De Gruyter.
- Barbérís J.-M. (2005), « Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho », *Dialogisme et polyphonie*, J. Bres & al. (éds), Bruxelles, De Boeck, 157-172.
- Beijering K., Kaltenböck G. & Sansiñena M. S. (eds) (2019), *Insubordination. Theoretical and Empirical Issues*, Berlin, de Gruyter Mouton.
- Berrendonner A. (2016), « Attentes et insertions parenthétiques », *Langue française* 192, 37-51.
- Berrendonner A. (2021), « Les 'adverbes d'énonciation' », *Verbum* XLIII-2, 227-244.
- Berrendonner A. & Deulofeu J., (2020), « La rection », *Encyclopédie grammaticale du français* (EGF). En ligne : encyclogram.fr
- Bouveret M. & Legallois D. (éds) (2012), *Constructions in French*, Amsterdam / Philadelphia, Benjamins.
- Bres J., Nowakowska A. & Sarale J.-M. (2019), *Petite grammaire alphabétique du dialogisme*, Paris, Garnier.
- Corminboeuf G. (2009a), *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, De Boeck.
- Corminboeuf G. (2009b), « L'antéposition des interrogatives indirectes totales en français contemporain », *Les linguistiques du détachement*, Apothéloz D., Combettes B. & Neveu F. (éds), Berne, Peter Lang, 203-216.
- Corminboeuf G. (2014), « La focalisation des conditionnelles », *Discours* 13, publication électronique : <https://journals.openedition.org/discours/8903>
- Corminboeuf G. (2018), « Les constructions en *si* », *Encyclopédie grammaticale du français* (EGF). En ligne : http://encyclogram.fr/notx/020/020_Notice.php, 22p.
- Corminboeuf G. & Gachet F. (2016), « Exclamatives échoïques : rendement fonctionnel et réalisations prosodiques », *Congrès Mondial de Linguistique française (cmlf'16)*, publication électronique : www.shsconferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf_cmlf2016_12006.pdf
- Corminboeuf G. & Gachet F. (2017), « *Moi, me moquer !* Une construction infinitive à valeur exclamative », *Langue française* 194, 51-68.
- Corminboeuf G. & Jahn T. (2020), « Taxinomie des constructions en *si* dans un corpus de français oral. L'exemple d'OFROM », *Studia Linguistica Romanica* 4.
- Debaisieux J.-M., Deulofeu J. & Martin P. (2008), « Pour une syntaxe sans ellipse », Pitavy J.-C. & Bigot M. (éd), *Ellipse et effacement*. PU de St-Etienne : 224-246.
- D'Hertefelt S. (2015). *Insubordination in Germanic: A typology of complement and conditional constructions*. Thèse de doctorat, Leuven. En ligne : <https://limo.libis.be/primo->

- explore/fulldisplay?docid=LIRIAS1820785&context=L&vid=Lirias&search_scope=Lirias&tab=default_tab&lang=en_US&fromSitemap=1
- D’Hertefelt S. & Van linden A. (2017), « Independent conditional clauses with argumentative function in Dutch ». *Text & Talk* 37-5, 587-614.
- Ducrot O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Ducrot O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Evans N. (2007), « Insubordination and its uses », *Finiteness: theoretical and empirical foundations*, I. Nikolaeva (éd), Oxford, Oxford University Press, 366-431.
- Fontaney L. (1991), « À la lumière de l’intonation », *La question*, C. Kerbrat-Orecchioni (éd.), Lyon : PUL, 113-161.
- Ford C. (1997), « Speaking conditionally: Some contexts for If-clauses in Conversation », *On Conditionals again*, A. Athanasiadou & R. Dirven (éd.), 387-413.
- Gadet F. (1996), « Niveaux de langue et variation intrinsèque », *Palimpsestes* 10, 17-40.
- Gras P. (2011), *Gramática de construcciones en interacción. Propuesta de un modelo y aplicación al análisis de estructuras independientes con marcas de subordinación en español*. Thèse de doctorat, Université de Barcelone. En ligne : www.tesisenred.net/handle/10803/1716
- Gras P. (2016), « Revisiting the functional typology of insubordination: insubordinate constructions in Spanish », Watanabe H. & Evans N. (eds), *Insubordination*, Amsterdam, Benjamins, 113-144.
- Gras, P. & Sansiñena, M.S. (2017). « Exclamatives in the functional typology of insubordination: evidence from complement insubordinate constructions in Spanish », *Journal of Pragmatics* 115, 21-36
- Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la Période*, Berne, P. Lang.
- Günthner S. (2020). « From complex *wenn*-constructions to insubordinate (‘stand-alone’) conditionals in everyday spoken German », Y. Maschler, S. Pekarek Doehler, J. Lindström & L. Keevallik (eds), *Emergent Syntax for Conversation: Clausal patterns and the organization of action*. Amsterdam, Benjamins, 185-220.
- Henry A. (1977=1956), « Chapitre 11 : Les propositions introduites par *si* en fonction d’indépendantes », *Études de syntaxe expressive : ancien français et français moderne*, Bruxelles, Éditions de l’Université de Bruxelles, 209-244.
- Horlacher A.-S. & Pekarek S. (à paraître), « ‘Si vous avez quelqu’un sous la main’: les *si*-indépendantes en tant que format de requête », *Langue française*.
- Laury R., Lindholm C. & Lindström J. (2013). « Syntactically non-integrated conditional clauses in spoken Finnish and Swedish ». In E. Havu & I. Hyvärinen (eds.), *Comparing and contrasting syntactic structures. From dependency to quasi-subordination*, 231-270. Helsinki: Société Néophilologique.
- Lindström J., Laury R. & Lindholm C. (2019). « Insubordination and the contextually sensitive emergence of *if*-requests in Swedish and Finnish institutional talk-in-interaction », Beijering K. Kaltenböck G. & Sansiñena M. (éds.), *Insubordination*. Berlin: De Gruyter
- Lombardi Vallauri E. (2004), « Grammaticalization of Syntactic Incompleteness: Free Conditionals in Italian and Other Languages », *SKY Journal of Linguistics* 17, 189-215. <http://www.ling.helsinki.fi/sky/julkaisut/SKY2004/LombardiVallauri.pdf>
- Lombardi Vallauri E. (2010), « Free conditionals in discourse. The forming of a construction », *Linguisticae Investigationes* 33-1, 50-85.
- Mithun M. 2016. « Insubordinate exclamations ». *Insubordination*. N. Evans and H. Watanabe (eds). Amsterdam: John Benjamins. 369-393.
- Moignet G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- Moline E. (2010), « De l’interrogation à l’exclamation : *comme P* argument de *savoir*, XVIIe-XXe siècles », *Linguisticae Investigationes* 33-2, 309-328.
- Monney M. (2019), *Le Discours direct comme champ de bataille : la mise en scène de soi et de l’autre en français parlé*, mémoire de master, Université de Fribourg, 173 p., avec une sonothèque.
- Montolio Durán E. (1999), *¡Si nunca he dicho que estuviera enamorada de él! Sobre construcciones independientes introducidas por si con valor replicativo*. *Oralia* 2, 37-69.
- Muller C. (2010), « *Et si je vivais maintenant! Si je vivais tranquillement, heureusement, musicalement? Oh! La plaisante affaire! Essayons* (Berlioz). Sur un emploi particulier de *si* ». E. Richard, M.-Cl. Le Bot, M. Schuwer & F. Neveu (éds). *Aux marges des grammaires*, Presses Universitaires de Rennes, 241-250.

- Noailly M. (2005), « Si dans l'exclamation indirecte, ou l'alternative disparue », Lambert F. & Nølke H. (éds), *La syntaxe au cœur de la grammaire*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 217-224.
- Patard A. (2014), « Réflexions sur l'origine de l'insubordination », *Langages* 196, 109-130.
- Perrin L. (2005), « Polyphonie et séquence écho », *Dialogisme et polyphonie*, J. Bres & al. (éds), Bruxelles, De Boeck, 173-185.
- Renchon H. (1967), *Études de syntaxe descriptive, t. 1. : La conjonction si et l'emploi des formes verbales*, Bruxelles, Palais des Académies.
- Saez F. (2014), « Découplage de constructions en *quand* », *Verbum* XXXVI-1, 207-233.
- Sandfeld K. (1965), *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz.
- Schwenter S. (1998), « Sobre la sintaxis de una construcción coloquial: oraciones independientes con *si* », *Anuari de filologia* 9, 87-100.
- Stirling L. (1999), « Isolated *if*-clauses in Australian English », *The Clause in English*, P. Collins & D. Lee (éd), Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 273-294.
- Verstraete J.-C., D'Hertefelt S. & Van linden A. (2012). A typology of complement insubordination in Dutch. *Studies in Language* 36, 123-153.
- Watanabe H. & Evans N. (eds) (2016), *Insubordination*, Amsterdam, Benjamins.
- Wimmer C. (1981), « Une troisième conjonction *si* ? », *L'Information Grammaticale* 10, 3-11.

¹ Cela n'exclut pas l'existence de structures métanalytiques. Ainsi, Horlacher & Pekarek (à par.) montrent que les *si p* du type *si vous avez quelqu'un sous la main* sont analysables à la fois comme des *si p* régime et comme des *si p* ajout. Un extrait comme celui-ci nous semble également entretenir le doute :

Albertine avait l'air d'avoir reçu un coup terrible. Sa parole était entrecoupée. Elle dit que les bains de mer ne lui réussissaient pas. « Si ça vous ennuie que je vous accompagne ? — Mais comment pouvez-vous dire cela, vous savez bien que mon plus grand plaisir est de sortir avec vous. » (Proust, *Sodome et Gomorrhe*, 1922)

Faut-il voir une *si p* régime (<je vais finir par me demander si ça vous ennuie...>), ou une *si p* ajout (<si cela vous ennuie, vous me le diriez ?>).

² Henry (1977 : 234) écrit que « c'est bien au *si* qui [...] introduit une interrogation indirecte qu'on a affaire, puisqu'il peut être suivi de n'importe quel temps, y compris le futur », comme dans ces exemples de notre corpus :

(a) AZAME. – Aimerez-vous votre Azamé ? voilà tout ce que je demande.

NOURJAHAD, avec feu. – Si je t'aimerai !... que trop, peut-être ! (Caigniez, *Nourjahad et Chérédin*, 1801)

(b) – Mon ami, tu oublies que je pars. – Et toi, tu voudrais bien rester ! – Ah ! si je le voudrais ! (Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*, 1778)

Voir Renchon (1967 : 143-144) pour d'autres exemples. Cela dit, le critère est fragile. Bien que fortement stigmatisées par la norme, les formes en *-r-* après *si* hypothétique ne sont pas rares (Corminboeuf & Jahn 2020).

³ Henry montre cependant que ces catégories gagneraient à être affinées. Le type de discours constitue sans doute une dimension à prendre en compte, à témoin les requêtes en *si* étudiées dans les appels d'urgence par Horlacher & Pekarek (à par.).

⁴ Certains auteurs ont analysé une construction en particulier, par exemple Renchon (1967 : 90-98) et Moline (2010) à propos de la construction en *si tu savais comme...*

⁵ Toutes proportions gardées, la situation s'apparente à celle des Grammaires de constructions (Bouveret & Legallois 2012) : certains précurseurs de l'approche constructionnelle ne sont jamais cités pour la seule raison qu'ils n'ont pas fait usage du concept de *construction*.

⁶ La nature exacte du changement linguistique appelé « insubordination » demanderait à être clarifiée. Evans (2007 : 376) souligne la difficulté à situer l'insubordination entre grammaticalisation et réanalyse ; son scénario diachronique est par ailleurs présenté dans un paragraphe intitulé « Insubordination and de pragmaticization » ! Stirling opte pour un changement de type 'grammaticalisation' et Patard (2014) pour un changement de type 'réanalyse'. Pour une discussion de ces concepts, v. les numéros thématiques des revues *Verbum* XXXVI-1 (2014) et *Langages* 196 (2014).

⁷ Par exemple :

AGATHE. – Et vous monsieur, dites-moi... m'aimez-vous ?

LUSSANVILLE. – Si je vous aime ?

Il l'attrapa dans ses grands bras et la serra contre lui [...]. (Des Framboisiers, *Nos amours les plus belles*, 2017)

Il s'agit bel et bien, depuis plusieurs siècles, d'une construction du français, même si elle est sans doute peu usitée.

⁸ On peut s'interroger sur la pertinence qu'il y a à convoquer les registres de langue (familier, populaire). Pour une critique de cette notion à relent normatif, voir Gadet (1996).

⁹ Comme exemple de recteur implicite, on peut penser au *verbum dicendi* ellipsé dans le cas des adverbes d'énonciation (Berrendonner 2021).

¹⁰ Renchon (1967 : 140) y voit également une interrogation rhétorique, tout comme la *Grande Grammaire du Français* (2021 : 1459-1460) – à ceci près que la *GGF* ne semble pas distinguer interrogation directe et interrogation indirecte rhétorique, du moins dans le § intitulé « La phrase interrogative exclamante ».

¹¹ Il n'est pas impossible toutefois, que certaines suites soient métanalytiques : selon cette double analyse, ou cet enchaînement serait tenu pour syntaxiquement connexe et la *si p* ravalée au statut de constituant régi, ou alors il serait analysé comme une énonciation totalement autonome.

¹² On notera dans cet exemple la présence de la troisième personne, en statut délocuté, avec effet soit de discours auto-adressé, ou alors de prise à partie d'un auditoire virtuel plus large, convoqué en témoin du scandale de la mise sous hypothèse d'un objet-de-discours qui devrait relever de l'évidence.

¹³ « Difficile », mais pas impossible. Dans des exemples moins clairs, notre construction pourrait être interprétée comme une demande de confirmation *de dicto* littérale (<vous me demandez si je vous aime ou pas ?>, ou <vous me questionnez sur mon amour pour vous ?>), i.e. qui n'aurait pas le sens d'une exclamative indignée (<vous osez me demander *si p* !>). Cela montre que cet effet d'« assertion renforcée » (*infra*, §2.6) est un sous-entendu – certes très ritualisé –, mais qui par définition demeure oblitérable (Ducrot 1972).